



Syndicat Local **FO Justice** CP RIOM

ÉGORGER DES SURVEILLANTS!!! ENTRE FOLIE ET VIOLENCE...

Le 26 mars 2024 au Quartier D'Isolement, le détenu S. est placé en cellule disciplinaire pour un tapage en cellule et des menaces envers les personnels pénitentiaires.

4 agents sont nécessaires quotidiennement pour gérer chaque ouverture de porte de ce prévenu schizophrène de 39 ans ayant un gros passé psychiatrique avec un passage en UMD.

Le 27 mars 2024 à 07h00, le détenu S. tiens les propos menaçant aux collègues présents « **je vais saigner un surveillant en leur plantant quelque chose dans la gorge** » et les insulte de « **salopes** ».

Lors de la distribution du petit déjeuner, il **réitère les mêmes menaces** et insultes en tenant dans sa main **un couteau** jetable en bois, plus tard il **crache au visage** d'un collègue.

Au vu de ces éléments, l'encadrement décide de passer à **une gestion équipée** : les agents porteront des tenues pare coups avec un bouclier afin de se protéger à chaque contact avec cet individu.

4 agents, des menaces de morts réitérées, des insultes et une gestion équipée ça nous donne un risque grave et imminent d'agression physique.

A 11h40 lors de la distribution du repas au Quartier Disciplinaire, le détenu S. dès l'ouverture de la porte de la cellule jette **un bol d'urine sur les personnels** venus lui apporter son repas et se rue sur l'un des collègues en essayant de lui retirer son casque en criant « **je vais en tuer un** »!!!

Les collègues parviennent à le maîtriser et à le réintégrer dans la cellule.

Depuis de longues semaines tous les agents à son contact ont fait remonter par écrit à la hiérarchie les menaces de mort et les comportements étranges de ce détenu.

Un schizophrène ne devrait-il pas être dans un hôpital plutôt que dans une prison ? Surtout quand son comportement et ses propos justifient 4 agents équipés pour le gérer !

Va-t-il falloir qu'un surveillant soit égorgé pour que des mesures soient prises ?!!!

Le Syndicat local FO JUSTICE dénonce l'impuissance de nos institutions à gérer les personnes atteintes de troubles psychiatriques.

Le Syndicat local FO JUSTICE condamne les violences physiques et les menaces de mort réitérées dont on fait l'objet les collègues.

Le Syndicat local FO JUSTICE apporte son soutien à l'équipe du QD qui a subi le jet d'urine et les violences.

Le Syndicat local FO JUSTICE demande le transfert de cet individu vers une autre structure que notre ERA!!!

SL FO Justice Riom

Le 27 mars 2024

